

# **AMAP Label et La Blette**

## **Compte rendu de l'Assemblée Générale**

**- Mardi 19 janvier 2010 -**

Lieu : Maison de l'écologie

Présents : une trentaine environ, et 5 pouvoirs

Secrétaire : Catherine JOURNOT

Rappel des statuts : les décisions se prennent à la majorité des présents

### **ORDRE DU JOUR**

Compte rendu/bilan par les commissions et par les producteurs de l'année écoulée suivi de commentaires et débats :

- Relations avec les producteurs
- Avis des producteurs
- Distribution
- Relations avec partenaires extérieurs " militant" pour les AMAP, l'écologie...
- Animations
- Comptabilité
- Élections statutaires : nouveau conseil d'administration pour un an.

### **Relations avec producteurs : Bernard/Jérôme**

Rappel de la demande au sujet des produits :

- Diversité : au moins 5 produits différents/panier, et répartition harmonieuse (légumes "feuilles"/"racines", à préparer cru/cuit, salades, plantes condiments...)
- Fraîcheur
- Relation de proximité avec les producteurs : connaître/découvrir/comprendre leur activité, conditions de travail, aller voir sur place, participer bénévolement à des activités (désherber, préparer les distributions du mercredi, cueillir...)

Commentaires ou rappels que les aléas météo, les fins de saison peuvent avoir des incidences sur la qualité, la fraîcheur, sans responsabilité des producteurs, et peuvent être éventuellement compensés (- de qualité, + de quantité).

Bilan de Mayi et Ludovic :

- Pour rappel : leur première année en tant que producteurs, de cultures bio, de fonctionnement en AMAP.
- De bonnes conditions générales cette année, temps, chaleur et eau, absence de catastrophes (gros orages, grêle), bonne arrière saison... des conditions favorables pour une production réussie, y compris des fruits... mais les saisons ne sont malheureusement pas contractuelles...
- L'AMAP incite à produire plus varié, permet d'autres sources de revenus, apporte plus de travail, mais aussi plus de souplesse au fonctionnement de l'exploitation, de garantie en cas d'aléas.

- Ils ont apprécié l'aide apportée en particulier pour les désherbages. Elle est toujours bienvenue, notamment pour la préparation des paniers (rappel).
- Pour cette année : ils envisagent de réduire les quantités de quelques variétés (courgettes) pour cultiver de nouveaux produits (demande de maïs), légumes moins courants (panais, salsifis, topinambours) et nouvelles variétés de pommes.
- Ils souhaitent que les remarques sur les produits reviennent à eux en premier, rapidement, pour qu'ils puissent y répondre et donner les explications, à la distribution par exemple.

Commentaires/débats :

- Sur l'aide bénévole à l'exploitation, demande de faciliter les coups de main pour que l'information se fasse le plus tôt possible pour permettre de s'organiser se déplacer et faciliter le covoiturage.
- Sur le nombre de produits distribués, un tour de table donne une majorité pour 5, ramené à 4 s'il le faut (avec explication). Satisfaction générale sur la qualité et la bonne conservation.
- Proposition pour mettre en ligne 2 ou 3 adresses pour cuisiner les variétés inhabituelles.
- Proposition de récupération des déchets d'épluchage sur le lieu de la distribution dans une caisse remportée par Ludovic pour le compostage (à l'essai).
- Mayi souhaiterait des suggestions sur le choix, la nature, la quantité des produits ; Jérôme souhaite aussi débat sur ce point. L'objection est la difficulté de trouver un accord à 60 personnes et l'application ensuite à la production.
- Question aussi quant à la production de variétés anciennes : c'est aussi un désir des producteurs, mais les risques liés à + de fragilité/vulnérabilité aux maladies ou autre obligent à tâtonner. Pour conclure ces questions seront pour le prochain CA.

**Distribution** : Nadia/Muriel

Les plannings se remplissent très bien et vite avec participation de beaucoup d'adhérents et le système proposé par Ludovic fonctionne parfaitement.

- Pour ceux qui ne distribuent **jamais**, nécessité de faire le point avec eux pour comprendre. Rappel des principes de l'association, partage et solidarité de tous ses membres.
- Il manque des personnes volontaires pour la commission (une seule ne suffit pas) et présence à la distribution, Nadia devant s'absenter une longue période en 2010.
- Ludovic remercie tous les adhérents ayant participé aux distributions.

**Relations avec partenaires extérieurs** : Alain/Arnaud

Il manque aussi du monde pour relations avec fédération AMAP, Alliance Rhône-Alpes, Rhône...

Avec la Maison de l'écologie qui nous accueille contre une cotisation minimale de 25 € et qui passera cette année à 30 €.

La Maison ne semble pas en mesure de redistribuer les paniers non récupérés. Le but était de trouver une association, la Maison ou autre, capable de récupérer, distribuer, de prendre en

charge les aléas, l'irrégularité etc. Pas évident... Les propositions sont bienvenues. En tout cas il faut préparer les paniers restant et les laisser sur place.

Chacun est rappelé à sa responsabilité personnelle : la Maison de l'écologie, pas plus que l'équipe distribution, n'ont vocation à rendre le service d'attendre les retardataires ou garder leur panier pour le lendemain, on s'arrange entre membres.

Concernant les personnes souhaitant un produit à la place d'un autre il faut rappeler que les paniers ne peuvent pas être personnalisés (c'est contraire au principe de fonctionnement et ce serait difficile à gérer) mais que les adhérents peuvent procéder à des échanges de produits. L'association peut éventuellement mettre un tableau à disposition pour que les adhérents communiquent à ce sujet.

### **Animations : Christelle/Mireille**

#### Pour 2009 :

- Visite de l'exploitation avec Mayi et Ludovic et pique-nique aux champs
- Présence à un festival aux côtés de l'association ArtGens, place Bellevue
- Atelier avec les enfants autour des légumes à la Maison de l'écologie
- Concours photos

Animations appréciées, participation nombreuse sauf pour le concours photos, (pourquoi ?, période, fatigue...).

#### Propositions pour 2010 :

- Projection à la Maison de l'écologie pour attirer un public plus large : projections/débats autour du "discours" bio (films, presse etc.) et l'expérience de terrain de Ludovic et Mayi, confronter discours et pratique. Accord sur une soirée sur ce thème.
- Animation(s) culinaires concours(?) dégustation comparée, avec recettes, sur un légume ou un thème culinaire. A suivre.
- Blog de l'AMAP, peu de monde encore mais amélioration de la fréquentation. A poursuivre.

### **Comptabilité trésorerie : Yolande/Laetitia**

A quoi servent nos cotisations :

- Aux organismes fédérant les AMAP, Alliance Rhône Alpes et Alliance Rhône
- À la cotisation minimale à la Maison de l'écologie (30 € en 2010)
- À la prise de participation obligatoire minimum à la banque
- À la participation aux frais de projection d'un film
- Au pot de cette AG

Cette première année l'Amap est légèrement bénéficiaire.

Le montant de la cotisation à la Maison de l'écologie étant symbolique comparé au service rendu, proposition d'une participation de soutien, à caractère de don, et non de participation à la structure, en tenant compte des difficultés de la Maison, de 200 € par an, tout en gardant une marge de manœuvre financière à l'AMAP. Décision prise à la majorité.

Côté producteurs :

Globalement pour Mayi et Ludo le système AMAP est positif, et cette année a été favorable à la production. Il est trop tôt pour un bilan précis et analytique (comparer par exemple : AMAP/sans AMAP), pas de chiffres à avancer avant encore un an de fonctionnement.

### **Votation nouveau CA, perspectives :**

Le CA est démissionnaire (statuts). Il est rappelé que la participation au CA et aux commissions est une condition essentielle au bon fonctionnement donc à la continuation et à la survie de l'AMAP.

Commissions : distribution, trésorerie, animations et communication, promotion et développement (relations avec partenaires extérieurs), lien producteurs (relations avec producteurs) et administration Web.

La question d'augmenter le nombre d'adhérents, les demandes diverses qui ont émergé en 2009 : élargir vers de nouveaux produits (pain, viande, fromage etc.) - "Qui veut du pain... s'y colle dans la commission partenaires extérieurs", réunion au sujet de la quantité, prix variété, nature des paniers, seront à la charge du nouveau CA.

### **Vote à l'unanimité des 31 présents et 2 pouvoirs :**

- Membres du CA précédent se représentant : Mireille BARBIER, Nadia BOUDJEMAÏ, Chrystel CANONNE, Bernard DANDALET, Alain DAVID, Arnaud GUIROUX, Jérôme RICHARD, Yolande RAVAUD.
- Nouveaux membres du CA : Brigitte THOREAU CHENO, Nicolas PIGEON, Delphine MOUSNIER, François LEPAPE-HELLY

La séance est levée à 22h.